



# Troyes

## SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

Approuvé le 19 mai 2003

Modification n°1 le 16 décembre 2009

Modification n°2 le 05 décembre 2016

Mise en révision le 18 novembre 2011

## ANNEXES

*ENQUETE PUBLIQUE*

PLAN DE SAUVEGARDE  
ET DE MISE EN VALEUR



MINISTRE DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES  
CULTURELLES GRAND EST

VILLE DE TROYES

A. Melissinos - V. Pandhi - P. Marchant  
architectes - urbanistes

Ministère de la Culture et de la Communication  
Direction régionale des affaires culturelles  
Ville de Troyes

**SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE**

**PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR  
DE  
TROYES**

**ANNEXES**

A. Melissinos - V. Pandhi – P. Marchant  
architectes – urbanistes

**2017**

**(L 151-43, R 141-51, R 151-52 et R 151-53 du code de l'urbanisme)**

• **1. Les servitudes d'utilité publique**

- AC1 : Servitudes attachées à la protection des monuments historiques (cartographie)
- AC 4 : servitudes attachées à la protection du patrimoine architectural et urbain – SANS OBJET
- A4 : Servitudes de passage permettant l'exécution des travaux ainsi que l'exploitation et l'entretien des ouvrages – SANS OBJET
- A5 : Servitudes pour la pose des canalisations publiques (eau potable) et d'assainissement (eaux usées et pluviales)
- I4 : servitude relatives aux lignes aériennes et souterraines de transport électrique et de tension >45Kv
- PM1 : Servitude résultant du Plan d'Exposition aux Risques naturels
- PT1 : Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électriques
- PT2 : Servitudes relatives à la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception des transmissions radio électriques
- T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer – SANS OBJET
- Archéologie préventive (cartographie)

• **2. Prévention des risques naturels et technologiques (pièces issues du PAC) et protection environnement, paysages et patrimoine, habitat, équipement....**

- Zones à dominante humide (cartographie),
- Evolution de l'artificialisation des Sols Grand Troyes, commune de Troyes (cartographie 1/20 000° et fiche population),
- Rupture de barrage Seine (cartographie 1/25 000 °),
- Etude Seine (cartographie 1/5 000 °),
- Cartographie des aléas retrait gonflement des sols argileux dans l'Aube (cartographie 1/50 000°),
- Liste des cavités souterraines (BRGM),
- Cours d'eau pour la conditionnalité (Cartelie 2014),
- Le risque lié au transport des matières dangereuses,
- Le risque sismique,
- Informations du SDISS (29/05/2014),
- Liste de sites pollués – SANS OBJET
- La trame verte et bleue
- La protection des espaces riverains des cours d'eau
- La ressource en eau
- L'adduction eau potable
- L'assainissement des eaux pluviales, eaux usées
- Qualité de l'air (PCET)

- Gestion des nuisances (arrêté préfectoral 2012)
- Gestion des déchets
- Sites archéologiques
- Habitat, équipements accessibilité
- Equipement et développement du territoire....

- **3. Informations utiles**

- Arrêté ministériel de 1964
- Arrêté ministériel de 1968
- Arrêté ministériel de 1975
- Arrêté ministériel de 2003 (approbation du PSMV)
- DCM lançant la modification n°1 de 2009
- Arrêté préfectoral de 2009 (modification n°1)
- DCM demandant la mise en révision de 2011
- Arrêté préfectoral de 2011 lançant la mise en révision
- DCM arrêtant les études de la révision et tirant le bilan de la concertation préalable de 2016
- Délibération instaurant le Droit de Préemption Urbain - 2001,
- Délibération instaurant le permis de démolir sur le territoire communal - 2007,
- Délibération sur la mise en place de la déclaration préalable pour les clôtures sur le territoire communal - 2012,
- Délibération de la CAT sur le règlement intercommunal de Publicité - 2001
- Règlement intercommunal de Publicité de 2001,
- Plan des réseaux eau potable
- Plan des réseaux assainissement
- Plan des réseaux électricité
- Plan des réseaux gaz
- Tableau des emplacements réservés.